

**18/2025****DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE**  
**PORT DE PLAISANCE DE SAINT-FLORENT****Séance du 03 avril 2025**  
**par le Comptable en exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Claudy OLMETA, Maire

Nombre de membres

. Afférents au C.M.  
19. En exercice :  
19. Qui ont pris part à la  
délibération :

Vote 18

Pour 15

Contre 0

Abstention 0

Non-participation : 3

DATE DE LA  
CONVOCAION  
26/03/2025DATE AFFICHAGE  
04/04/2025

➤ Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

➤ Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 ;

➤ Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

➤ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

➤ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

➤ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le comptable en exercice, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré à Saint-Florent, le 03 avril 2025

Présents : Messieurs BENVENUTI, COSTA, HLUŠICKA, MORELLI, PAOLINI, POLI, et Mesdames FERRAGUTI, GUARDINI, LOUIS, PONZEVERA, SANCIU, SEBASTIANI, VOLELLI.

Procuration : Mr PANZA à Mme SEBASTIANI, Mme ROVERE à Mr PAOLINI, Mme SCOTTO à Mme SANCIU et Mr SIMONETTI-MALASPINA à Mr COSTA.

Absents : Mr FEYDEL

Mr MORELLI a été nommé(e) secrétaire de séance